



# Réunions d'information

Utiles et gratuites



## Préparer votre retraite complémentaire

Vous approchez de l'âge du départ en retraite et vous souhaitez connaître les démarches à effectuer. Venez vous informer pour préparer votre retraite, savoir comment l'obtenir...

## Prévention des risques professionnels à domicile

Les salariés du secteur des services à la personne sont confrontés à des risques professionnels. Qu'ils soient liés aux troubles musculo-squelettiques, à la manipulation de produits d'entretien ou aux déplacements professionnels, ces risques font l'objet d'une campagne de sensibilisation auprès des salariés, des employeurs particuliers et des structures de services à la personne. Nous vous invitons à découvrir le site internet dédié à la prévention des risques professionnels à domicile (quiz, vidéo, jeux de sensibilisation, grille de repérage des risques).

## L'Action sociale de l'IRCEM

En tant que Salariés du Particulier Employeur, Assistants Maternels ou Retraités, vous avez la possibilité de solliciter l'Action sociale de l'IRCEM. Venez vous informer sur les différents axes d'intervention mis à votre disposition.

## Code de la route : testez vos connaissances !



Prendre la route, dans le cadre professionnel ou personnel, comporte des risques. Afin de sécuriser vos déplacements, nous vous invitons à tester, de façon ludique, vos connaissances. Cette action de prévention est développée dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Prévention Routière.

Mardi 5 mai 2015

Horaire	Thème des réunions d'information	Public concerné
9h00 - 10h00	Préparer votre retraite complémentaire	Salariés du Particulier Employeur, Assistants Maternels
10h00 - 11h00	L'Action sociale de l'IRCEM	Salariés du Particulier Employeur, Assistants Maternels, Retraités
14h00 - 15h00	Code de la route : testez vos connaissances !	Tout public
15h00 - 16h00	Prévention des risques professionnels à domicile	Tout public

Mercredi 6 mai 2015

Horaire	Thème des réunions d'information	Public concerné
9h00 - 10h00	Préparer votre retraite complémentaire	Salariés du Particulier Employeur, Assistants Maternels
10h00 - 11h00	L'Action sociale de l'IRCEM	Salariés du Particulier Employeur, Assistants Maternels, Retraités
11h00 - 12h00	Code de la route : testez vos connaissances !	Tout public
14h00 - 15h00	Prévention des risques professionnels à domicile	Tout public

**Des conseillers IRCEM sont également à votre disposition le mardi de 9h à 17h et le mercredi de 9h à 16h.**

*Pas besoin de rendez-vous pour les rencontrer ! Ils répondront à vos questions et pourront vous renseigner sur les services et informations que l'IRCEM met gratuitement à votre disposition.*